

CHAPITRE PREMIER

LES MIGRATIONS TRANSOCÉANIQUES

I. Importance des mouvements

(Tableaux-annexes I et II)

Pays européens

La statistique de l'émigration de l'Europe a fait en 1924 certains progrès. Le nombre des pays dont nous recevons des données relatives à l'émigration de leurs nationaux a augmenté (Esthonie, France, Grèce, Açores, Madère). Pour d'autres, nous avons obtenu des chiffres plus complets, par exemple des statistiques des compagnies de transport en plus des statistiques de passeports (Hongrie, Tchécoslovaquie).

D'après les statistiques dont nous disposons maintenant, concernant divers Etats européens (Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Esthonie, Finlande, France, Grande-Bretagne et Irlande du Nord, Hongrie, Irlande (Etat libre d'), Italie, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Royaume des Serbes, Croates et Slovènes, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie), nous sommes en mesure de donner les chiffres suivants relatifs au développement de l'émigration de leurs ressortissants vers les pays d'outre-mer, au cours des années 1920 à 1924.

1920	1921	1922	1923	1924
845.367	647.568	561.707	895.665	574.223

La courbe décrite (voir graphique p. 8) par l'émigration transocéanique a baissé pendant les années 1920, 1921 et 1922, pour remonter en 1923 et même dépasser son point de départ. En 1924, elle a enregistré de nouveau une diminution de 300.000 personnes environ, diminution qu'il faut attribuer principalement à la nouvelle loi américaine des contingents de 1924.

La diminution de l'émigration en 1924 a, dans une mesure plus ou moins grande, touché tous les pays de l'Europe, excepté la